



Titres-restaurant :

ON A FAIM !

Après 10 jours de retard, les cartes titres-restaurant n'ont été chargés que ce matin malgré de multiples messages depuis le début de la semaine annonçant leurs chargements dans la journée et l'arrivée imminente des tickets papier dans les monuments... qui eux ne sont à l'heure actuelle toujours pas arrivés.

Même si au vu des explications données par la DRH, l'établissement n'est pas à l'origine de ce dysfonctionnement, mais bien le prestataire, il n'empêche que l'émoi que cette situation a provoqué et la difficulté dans laquelle se sont retrouvés nombre d'agents face à ce retard sont révélatrices.

Ainsi de nombreux collègues nous ont fait part de l'embarras dans lequel ils se retrouvaient et comment ils comptaient sur les titres-restaurant pour pouvoir tenir leur budget, quand au 15 du mois ils sont à découvert et qu'ils n'ont plus que les titres-restaurant pour faire les courses. Certains agents ont été obligés d'emprunter de l'argent à leurs collègues pour pouvoir déjeuner...

Cet événement ponctuel est symptomatique de la situation à laquelle de plus en plus d'agents se retrouvent confrontés : une baisse historique du pouvoir d'achat due au gel du point d'indice, à l'écrasement des grilles salariales et à l'inflation. Ce ne sont plus les fins de mois qui sont difficiles mais les milieux voir les débuts de mois !

Il faut d'urgence augmenter les salaires !

C'est pourquoi la CGT demande l'ouverture urgente de négociations salariales dans la fonction publique comme au CMN pour porter le salaire minimum à 2000€ brut et pour augmenter toutes les grilles salariales en conséquence.

Les semaines et les mois qui viennent vont être l'occasion de se mobiliser pour mettre la bataille pour l'augmentation des salaires au cœur de l'actualité !

A l'heure où il semblerait que la renégociation des grilles des contractuels soit de nouveau à l'ordre du jour et où des négociations sont prévues dans la fonction publique : la CGT CMN ne manquera pas ce rendez-vous et proposera aux agents de se mobiliser dans les semaines qui viennent. **Une semaine de mobilisation nationale et interprofessionnelle pour l'augmentation des salaires est prévue dans la semaine du 6 au 10 juin.**

Comme mesure immédiate et comme compensation à la difficile situation dans laquelle nombre d'agents se sont retrouvés, nous demandons à la direction de l'établissement qu'un titre-restaurant supplémentaire soit accordé à chaque agent le mois prochain à titre compensatoire et que leur valeur faciale soit au plus vite portée à 9,20 €.

Paris, le 20 mai 2022

Informez-vous ! Défendez-vous ! Syndiquez-vous !

